La Lettre
du Parc naturel régional des Alpilles

Numéro **8** - Premier semestre 2021

Édito du Président

Chers habitants des Alpilles
Nous sommes heureux de vous retrouver dans ce nouveau numéro de la Lettre annuelle du Parc naturel régional des Alpilles. Après ces derniers mois difficiles du fait de la crise sanitaire, nous retrouvons progressivement un fonctionnement normal avec la programmation de nombreux évènements grand public, la réouverture de la Maison du Parc et la réorganisation du travail en présentiel.

Si nous avons dû nous adapter, comme tout un chacun à cette situation inédite, le Parc des Alpilles n'a pas réduit son activité, bien au contraire. Nous nous sommes mobilisés pour accompagner nos partenaires la Région, le Département, la Métropole, le Pays d'Arles, les intercommunalités, les communes, la Chambre d'agriculture, la Chambre de commerce et d'industries, etc. pour aider au mieux les acteurs et habitants du territoire à traverser cette période. En parallèle, nous avons poursuivi le travail de révision de la Charte du Parc des Alpilles 2022-2037 et réussi à respecter le calendrier initial grâce à l'implication de tous les acteurs, équipe, partenaires et élus.

Le Parc des Alpilles a également engagé de nombreux nouveaux programmes au bénéfice du territoire parmi lesquels le projet pour la rénovation du foncier bâti agricole avec le soutien financier de l'Etat et du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, nos coopérations pour la structuration de l'offre en matière de tourisme ornithologique, pour la valorisation de l'itinéraire culturel La Routo ainsi que pour le développement de l'agroécologie.
Les travaux forestiers de défense de la forêt contre les incendies et la définition de notre Charte forestière de territoire se sont poursuivis sans entrave. Le programme pédagogique du Parc s'est déployé dans les écoles du territoire en s'adaptant aux impératifs sanitaires et les premières actions concrètes du Schéma d'interprétation du territoire voient actuellement le jour.
Ce sont ici quelques exemples d'actions que le Parc mène actuellement. Le détail de toutes nos activités, comme nos guides et brochures thématiques, sont à retrouver sur le site internet du Parc des Alpilles. L'équipe du Parc ainsi que les élus délégués dans les communes, sont également à votre disposition pour vous renseigner ou vous accompagner dans vos démarches.

Très bonne lecture et rendez-vous lors de nos sorties ou événements dans les prochaines semaines !

Jean Mangion
Maire de Saint-Étienne du Grès
Président du Parc naturel régional des Alpilles

> BRÈVES

OnaTousBesoinDeNature

Le Comité régional du tourisme, la Région Sud et l'ensemble des espaces naturels protégés dont le Parc naturel régional des Alpilles se sont associés pour concevoir une nouvelle campagne de communication afin de sensibiliser les visiteurs, habitants et vacanciers, aux bons gestes à adopter dans leur découverte de nos territoires.
Les 4 messages clés :
On a tous besoin de nature - Protégeons notre écrin !
On a tous besoin de bien vivre ensemble - Respectons les autres !
On a tous besoin d'explorer - Découvrons autrement !
On a tous besoin d'être responsables - Pensons à demain !

Le lancement de l'opération a été organisé dans les Alpilles, au château de Barbegal le 26 mai dernier en présence du Président de la Région Sud.

Plus d'informations : **onatousbesoindusud.fr/nature/**

Le Fonds Tourisme Durable se déploie dans le Parc des Alpilles

Le réseau des 9 Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été retenu, avec le réseau des CCI, pour déployer dans notre région le Fonds Tourisme Durable, dispositif de soutien financier des hébergeurs et restaurateurs dans leur transition écologique. Ce programme est impulsé par l'Etat, via l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, dans le Cadre de « France Relance ».
Avis aux hébergeurs et restaurateurs : Pour tout connaître du dispositif et vérifier si votre structure est éligible au dispositif, rendez-vous sur :
www.fondstourismedurable.fr/

Contact chargés de projet interparc :
Stéphane CRANDAL, coordinateur - coord.fondstourismedurable@pnrpaca.fr
et Léa KAMINSKE : fondstourismedurable@pnrpaca.fr

RÉVISION de la Charte du Parc des Alpilles : le point d'étape

Le projet de territoire

VALIDÉ PAR LES ÉLUS LOCAUX ET LA RÉGION SUD

Suite aux dernières élections municipales, le Président du Parc a rencontré les nouveaux maires du territoire afin de leur présenter le contenu du projet défini collectivement en 2019 et rédigé en 2020. Ces temps d'échange ont permis de faciliter la validation du projet de Charte lors du Comité syndical du 25 septembre 2020.

Les élus ont également travaillé à la hiérarchisation des enjeux des Alpilles en définissant 11 mesures phares inscrites dans la Charte et considérées comme prioritaires pour le territoire :

- **Organiser une gestion durable, solidaire et concertée de la ressource en eau** (Mesure 1.3.2)
- **Préserver le foncier agricole en soutenant l'activité** (Mesure 2.1.2)
- **Soutenir une agriculture de territoire diversifiée et qui valorise ses produits** (Mesure 2.4.2)
- **Préserver les espèces rares, menacées et à enjeu local de conservation** (Mesure 1.1.2)
- **Préserver et valoriser les patrimoines culturels** (Mesure 4.1.1)
- **Préserver et restaurer le dynamisme des centres de village** (Mesure 3.1.3)
- **Coordonner une stratégie forestière durable, multifonctionnelle et partagée** (Mesure 1.3.1)
- **Veiller à la qualité de l'urbanisme** (Mesure 2.1.3)
- **Favoriser le développement d'une offre de logements variée et adaptée aux besoins** (Mesure 2.2.2)
- **Accompagner le développement des énergies renouvelables** (Mesure 3.3.2)
- **Développer l'éco-citoyenneté par l'éducation à l'environnement et au territoire** Mesure 4.2.1)

L'appropriation du projet de territoire pour les 15 ans à venir s'est poursuivie lors de la journée organisée à l'attention de tous les élus municipaux des Alpilles le 19 septembre à Fontvieille. C'est en toute fin d'année, le 17 décembre, que la Région a délibéré favorablement sur la Charte proposée permettant aux services de l'Etat de prendre le relais dans le processus de rédaction et d'approbation.

La visite

DES RAPPORTEURS

La visite des rapporteurs s'est déroulée début février 2020 en présence de représentants du CNPN, Conseil National de Protection de la Nature, de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et des services de l'Etat. Un séjour fructueux lors duquel les spécialistes ont rencontré l'équipe du Parc, des partenaires, de nombreux élus ainsi que Mme Fabienne ELLUL, sous-préfète d'Arles. Une totale réussite pour cette étape majeure de la procédure de révision de la Charte.

Prochaine étape, la finalisation du rapport d'évaluation environnemental, document annexe indispensable et l'intégration des remarques émises dans l'avis du Préfet avant l'organisation de l'enquête publique dans toutes les communes du Parc fin 2021.

Retrouvez l'actualité de la révision de la Charte du Parc naturel régional des Alpilles sur www.parc-alpilles.fr, rubrique « Le Parc naturel régional des Alpilles » > « La Charte 2022-2037 » et sur la page Facebook @pnralpilles
Contact : Marie-Laure THAO, chef.projet.charte@parc-alpilles.fr

Un document de communication intitulé « l'Essentiel du projet de Charte » a été réalisé afin d'appréhender facilement la stratégie du futur projet de territoire pour les Alpilles, proposant une approche en **15 grandes thématiques.**

EN TÉLÉCHARGEMENT SUR :
https://www.parc-alpilles.fr/le-parc-naturel-regional/la-charte/

LE BÂTI AGRICOLE : un atout pour notre territoire rural

Vous souhaitez construire un hangar, rénover un bâtiment d'exploitation, loger des saisonniers, vous lancer dans un projet agritouristique ou encore installer des panneaux photovoltaïques ? Votre projet concerne plusieurs interlocuteurs comme votre commune, la Chambre d'agriculture, la Direction départementale des territoires et de la mer ou encore un architecte et rapidement, que vous soyez agriculteur ou non, le montage de votre dossier s'avère fastidieux et beaucoup de porteurs de projets se voient malheureusement refuser leur permis de construire.

C'est pour vous accompagner dans vos démarches que le Parc naturel régional des Alpilles mène depuis fin 2020, un projet pour la rénovation du foncier bâti agricole avec le soutien financier de la DREAL* et du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. L'objectif de cette action est de permettre le développement sur le territoire de projets conciliant préservation de la biodiversité, intégration paysagère et maintien dans les Alpilles d'une agriculture dynamique et diversifiée.
Pour ce faire, le Parc des Alpilles travaille à la constitution d'une cellule spécialisée réunissant les divers acteurs concernés pour vous conseiller dans le montage de votre dossier depuis son élaboration jusqu'à sa réalisation. Ce travail de coordination et de concertation permettra également d'explorer d'autres solutions pour répondre aux besoins du territoire tels que du bâti démontable, écologique, des hameaux agricoles ou fermes communales, l'auto-construction, etc. mais aussi de solliciter des financements auprès de nos partenaires.

Contact : Anne-Catherine PRIVAT MADELIN, chargée de mission Urbanisme, paysages et aménagement du territoire, ac.privatmadelin@parc-alpilles.fr

* Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ILS ONT REJOINT la marque Valeurs Parc !

En début d'année, le réseau des professionnels marqués Valeurs Parc dans les Alpilles s'est agrandi avec 2 nouveaux agriculteurs et 6 prestataires touristiques :

- **Fabien DUMONT,** fruits et légumes bio à Saint-Rémy-de-Provence
- **Mathilde HERTZ et Miguel REINAGA**, Les jardins de Cidamos, fruits et légumes bio à Fontvieille
- **Floris VAN DE WERF,** hôtel-restaurant Le Domaine de la Pierre Blanche à Eygalières
- **Cécile BEILLIEU**, activité de pleine nature Tours in Provence pour 4 sorties accompagnées
- **Véronique et Jean-Roch VEILLET,** hôtel Mas Vidau à Saint-Etienne du Grès
- **Famille FRANCART,** gîte Les Fiolles à Aureille
- **Emilie et Julien MARTINAT,** restaurant Chapeau de Paille à Saint-Rémy-de-Provence
- **Natacha SIMARD,** restaurants Gustatio (concession du site archéologique de Glanum) et Court Circuit à Saint-Rémy-de-Provence

Avec ces nouvelles attributions, on compte aujourd'hui 53 bénéficiaires de la marque Valeurs Parc dans les Alpilles. Retrouvez la liste complète sur www.consommerparc.fr ou www.parc-alpilles.fr

Un nouvel annuaire des professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurants, guides, sites de visites, etc.) marqués Valeurs Parc dans les 9 Parcs naturels régionaux de la Région Sud est également à votre disposition en ligne ou à la Maison du Parc à Saint-Rémy-de-Provence et dans les Offices de Tourisme et Bureaux d'Information Touristique.

Si vous êtes intéressés, contactez : Marianne DISPA, chargée de mission Tourisme et loisirs durables ou Sylvain DELLA TORRE, chargé de mission agriculture durable

Jardins de Cidamos

MANGEZ 100 % LOCAL et de saison dans les Alpilles !

Retrouvez tous les producteurs en vente directe dans le Parc naturel régional des Alpilles dans le guide disponible à la Maison du Parc et en ligne sur www.parc-alpilles.fr, rubrique A voir/A faire.

L'annuaire en ligne des producteurs en vente directe est régulièrement mis à jour avec de nouveaux agriculteurs et les bénéficiaires de la marque Valeurs Parc.
https://www.parc-alpilles.fr/nos-actions/lagriculture/annuaire-des-producteurs/

LES SENTINELLES du Parc

La crise sanitaire a fortement influencé notre rapport à la nature révélant les besoins de l'Homme de se reconnecter avec son environnement pour prendre un bon bol d'air. Les gestionnaires d'espaces naturels tels que les Parcs naturels régionaux sont les premiers satisfaits de ce regain d'intérêt mais celui-ci ne doit pas se faire au détriment des équilibres fragiles des territoires tels que les Alpilles. Forts des observations réalisées lors du premier déconfinement au printemps 2020, cette année, les élus ont pris les devants en proposant de mettre place une équipe de 14 jeunes volontaires dans le massif pour aller à la rencontre des nombreux visiteurs les week-ends et jours fériés.

Les Sentinelles du Parc ont assuré une présence dans le massif du 1er mai au 15 juin pour informer les visiteurs sur les richesses et la sensibilité de l'environnement, et les bonnes attitudes à adopter : rester sur les chemins balisés, respecter les autres usagers et la tranquillité de la nature, limiter le bruit, les interdictions d'accès notamment aux véhicules motorisés, tenir ses animaux de compagnie en laisse, rapporter ses déchets, ne pas faire de feu… Une première expérience fructueuse qui sera, sans doute reconduite l'année prochaine.
Le dispositif Sentinelles du Parc des Alpilles est financé par les 16 communes du Parc, chacune en fonction de sa taille.

Pour en savoir plus :
Virginie BRUNET-CARBONERO, chargée de mission fréquentation et activités humaines,
v.brunet-carbonero@parc-alpilles.fr

C'EST PARTI POUR LA SAISON 2021 de la Garde Régionale Forestière des Alpilles

Rendez-vous estival incontournable du Parc des Alpilles depuis 14 ans, le mois de juin voit arriver la Garde régionale forestière (précédemment APSIF), pour 3 mois de surveillance du massif et de sensibilisation des usagers au risque incendie.

Cette année, le Parc a recruté 1 chef d'équipe et 16 agents de sensibilisation qui vont assurer les journées d'accueil et de sensibilisation au public sur l'ensemble des communes du Parc. Ils sont répartis avec 7 agents recrutés du 10 juin au 15 septembre, et 7 agents supplémentaires vont renforcer l'équipe juillet et août. De plus, le chef d'équipe est en poste 5 mois afin de préparer la saison estivale, coordonner l'activité au cœur de la saison, puis analyser les données récoltées par les agents et en tirer un bilan. Un vrai plus pour le territoire qui améliore chaque année ce dispositif en tirant les enseignements de la saison précédente.

Les agents 2021

(retrouvez leur portrait sur www.parc-alpilles.fr et Facebook @pnralpilles) :

Basile DUBOIS (chef d'équipe)
Elisa BERAUD de Saint-Rémy-de-Provence
Louanne BONANDRINI de Saint-Martin de Crau
Célia CARRILLO
Batiste CASALS
Louison CONTI du Paradou
Tom DEMATOS de Fontvieille
Arthur DUPUY
Eddie FERNANDEZ de Sénas
Nino HENRY de Orgon
Camille IRLINGER de Maussane-les-Alpilles
Célestine LAFFE de Maussane-les-Alpilles
Julie MARION de Sénas
Noémie MARTEL du Paradou
Alexia MAURIN de Saint-Rémy-de-Provence
Fabien BARBAN
Alina TOLMUNEN

Plus d'informations :
Basile DUBOIS, chef d'équipe
apsif@parc-alpilles.fr

Nouveau !

LE GUIDE DES CONDUCTEURS RESPECTUEUX DES ESPACES NATURELS
est sur www.parc-alpilles.fr, rubrique Kiosque et à la Maison du Parc.

Ce dépliant vous donne toutes les informations pour ne pas commettre d'erreur, respecter la signalétique et éviter de déranger - ou de détruire - la faune et la flore des Alpilles.

Attention !

L'accès au massif des Alpilles est réglementé du 01/06 au 30/09.

Son accessibilité étant déterminée en fonction de la météorologie et de la sécheresse. Renseignez-vous tous les jours à partir de 18h pour le lendemain :

0811 20 13 13 I http://bpatp.paca-ate.fr/
Application mobile «Prévention Incendie»
Mairies, offices de tourisme ou Maison du Parc

LE PARC CÉLÈBRE LE PASTORALISME
dans les Alpilles grâce aux œuvres de Yohan CREPIN

En marge du GR® 69 La Routo, le Parc naturel régional des Alpilles et la Métropole Aix-Marseille Provence se sont associés pour confier à un artiste Saint-Rémois, Yoann CREPIN, le soin d'investir le site de Saint-Gabriel et les alentours de sa célèbre chapelle et de sa tour médiévale. En sublimant les matériaux naturels glanés dans les Alpilles, comme la clématite et l'asperge sauvage, et en faisant usage de bois locaux, tels que le Cyprès de Provence, le Genévrier cade et l'olivier, l'artiste propose des œuvres qui s'inscrivent dans le respect de leur environnement.
Accompagné depuis le début de l'année par la commune de Tarascon, le projet artistique de la Croisée de Saint-Gabriel a vu surgir au milieu des cistes en fleur trois chèvres du Rove, leurs cabris et un cartel d'œuvre permettant d'en apprendre plus sur l'histoire pastorale des Alpilles. Cet hommage poétique à la transhumance et à cette race caprine patrimoniale, qui se rencontrait fréquemment au sein des grands troupeaux de Provence, est à découvrir sur l'une des boucles locales La Routo dans les Alpilles. Avec l'arrêt de la transhumance à pied, la race a presque disparu dans les années 1970 avant d'être sauvée par des éleveurs et éleveuses passionnés. On compte aujourd'hui plus de 10 000 têtes de chèvres du Rove, majoritairement élevées dans les Bouches-du-Rhône. Dans les massifs forestiers provençaux, la chèvre du Rove joue aussi un rôle important : friande d'épineux délaissés par les moutons, elle participe à réduire le risque incendie.

Ce projet s'inscrit dans le projet LEADER coopération « La Routo - Itinéraire agritouristique sur les pas de la transhumance ».
Pour en savoir plus :
Orlane FOUGEROUX, chargée de mission La Routo
interpretation@parc-alpilles.fr

CONNAÎTRE LES CHAUVES-SOURIS
pour mieux les protéger

Les élèves de l'école de la République à Saint-Rémy-de-Provence se sont mobilisés avec le Parc des Alpilles pour préserver les chauves-souris. Christophe JOUVE, enseignant passionné de nature, a entrainé ses élèves de CM1 et CM2 dans ce tout nouveau projet pédagogique élaboré tout spécialement par le Parc : étudier les chauves-souris et participer à leur protection en installant des gites.
Pour l'occasion, le Parc a mobilisé Annabelle PIAT, chargée de mission Natura 2000, et fait appel à Nathalie FAGE de la Détournerie entreprise fontvieilloise, spécialisée dans la fabrication des nichoirs à oiseaux et gîtes à chauves-souris écologiques. Ainsi, en 4 ateliers et sorties, les enfants ont pu découvrir ces petits mammifères, parfois craints, et pourtant si utiles à la biodiversité des Alpilles. Après avoir étudié la vie de ces espèces, les élèves ont fabriqué 10 gîtes en bois à installer dans l'école et dans toute la ville de Saint-Rémy-de-Provence. Une grande fierté pour les enfants qui sont devenus de véritables experts des Pipistrelles, Minioptères, Rhinolophes, et autres Noctules…

Pour plus d'informations :
Annabelle PIAT, chargée de mission Natura 2000,
natura2000@parc-alpilles.fr

DE NOUVEAUX JEUX
dans les jardins d'enfants avec le Parc des Alpilles

Le Parc naturel régional des Alpilles est en train d'installer dans toutes les communes du territoire de nouveaux jeux dans les jardins d'enfants pour découvrir les animaux protégés des Alpilles. Les animaux sont représentés sur des cubes rotatifs. Saurez-vous les reconstituer ? Attention, si votre série à une tête de vautour, un corps de chauve-souris et une queue de lézard, vous devrez baptiser votre chimère avant de recommencer.
Financement : 80% Région Sud - 20% communes du Parc des Alpilles

Plus d'informations :
Romain BLANC, chargé de mission éducation à l'environnement et au territoire, r.blanc@parc-alpilles.fr

Illustration originale de François DESBORDES

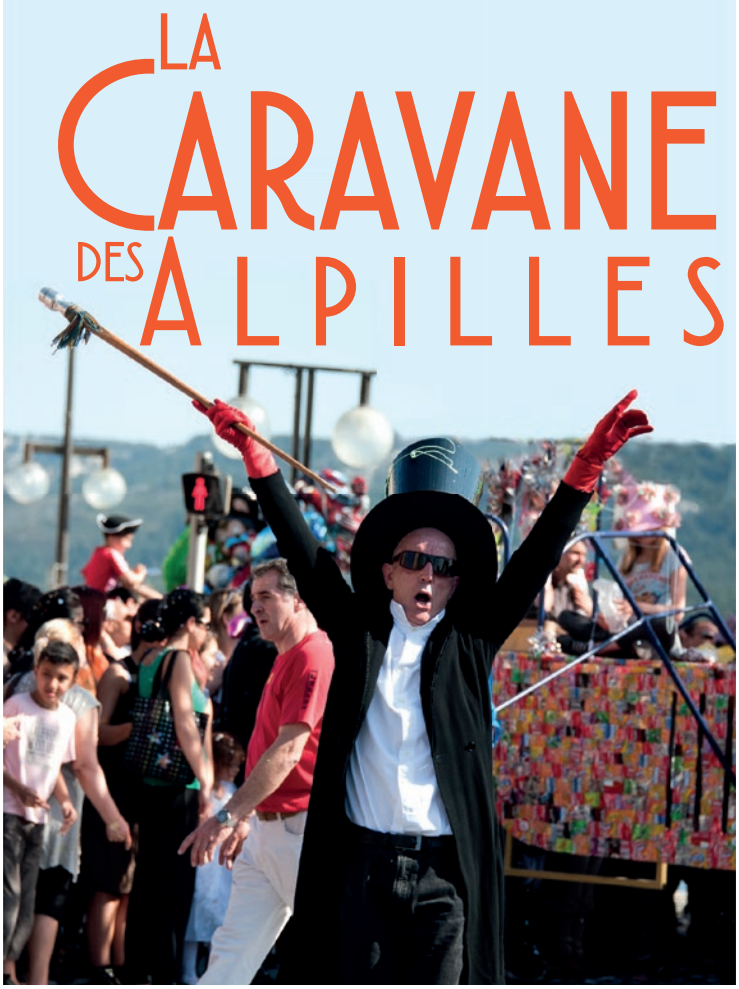

11, 12, 18 & 19 SEPTEMBRE

160 ARTISTES

à aureille, eygalières,
fontvieille, les baux de provence,
mas-blanc-des-alpilles,
maussane-les-alpilles, mouriès,
paradou, st-étienne-du-grès
et st-rémy-de-provence

LA CARAVANE DES ALPILLES 2021
information & réservation
Office de Tourisme Intercommunal Alpilles en Provence
04 90 92 05 22
www.theatredescalanques.com

Juillet et août

EXPOSITION « ARTITUDES 2021 »

Le Cercle des Artistes de la Vallée des Baux
Peinture, sculpture, photographie…
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Maison du Parc - 2 boulevard Marceau à Saint-Rémy-de-Provence

Samedi 28 août à 18h

LA NUIT DE LA CHAUVE-SOURIS

Une soirée dédiée à l'univers des chauves-souris : conférence, projection d'un film documentaire et balade nocturne.
Aureille
Parc naturel régional des Alpilles avec le Groupe Chiroptères de Provence
Gratuit sur inscription : 04 90 90 44 00

Du vendredi 3 au samedi 11 septembre

LE CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE

C'est le lieu où le monde se réunit tous les 4 ans pour définir les priorités et guider les actions de conservation et de développement durable. Pour la première fois de son histoire, le congrès est ouvert au public et ça se passe en France à Marseille !
Le Parc naturel régional des Alpilles sera présent avec de nombreux autres partenaires dans l'Espace Génération Nature.
www.iucncongress2020.org/fr

Samedi 2 octobre à partir de 18h

EVÈNEMENT : LE GRAND PIQUE-NIQUE DU PARC DES ALPILLES

Venez savourer votre Parc en famille ou entre amis !
Le pique-nique du Parc est partagé : chacun apporte un produit ou un plat à partager avec les autres participants. Le Parc offre un apéritif avec les produits marqués Valeurs Parc naturel régional.
Ambiance festive assurée grâce à un groupe de musique.
Maison du Parc - 2 boulevard Marceau à Saint-Rémy-de-Provence
Gratuit - Informations : 04 90 90 44 00

Retrouvez toutes les manifestations et sorties du Parc naturel régional des Alpilles dans « **les Rendez-vous du Parc** » disponibles à la Maison du Parc, dans les offices de tourisme et mairies du territoire.

Également en téléchargement dans le kiosque du site www.parc-alpilles.fr

Ne loupez rien de l'actualité du Parc naturel régional des Alpilles grâce à notre page **Facebook @pnralpilles**

La Lettre d'information du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau 13210 Saint-Rémy-de-Provence - Directeur de la publication : Jean MANGION, Président - Directeur de la Rédaction : Éric BLOT, Directeur Rédaction : Parc naturel régional des Alpilles - Conception et Impression : DELAVEGA Création, Aubagne - Tirage 28 000 exemplaires sur papier certifié PEFC. Crédits photos : Parc naturel régional des Alpilles sauf mention. Dépôt légal en cours - ISSN en cours.

Ne pas jeter sur la voie publique.